

A

Mesdames, Messieurs les membres du
Conseil municipal de Lèves

Lèves, le 31 JAN. 2022

**CONVOCATION
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mesdames, Messieurs,
Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du **Conseil municipal** qui aura lieu le :

**Lundi 06 février 2023 à 20h30
Salle du Conseil municipal**

ORDRE DU JOUR

- Appel – Pouvoirs – Vérification du quorum,
- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Décisions du Maire.

DÉLIBÉRATIONS

1. Modification de la composition de la commission « Technique » ;
2. Budget 2023-Reprise anticipée des résultats prévisionnels (budget ville de Lèves) ;
3. Exercice 2023 - Budgets primitifs - Annexes ;
4. Fiscalité communale - Vote des taux 2023 ;
5. Octroi de subventions de fonctionnement ;
6. Octroi de subventions exceptionnelles ;
7. Personnel communal -Mise en œuvre de la prime à l'intéressement à la performance ;
8. Personnel communal – Création d'un emploi permanent ;
9. Demandes de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissements (FDI) 2023 – Annexe ;
10. Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023 ;
11. Demande de subvention au titre du plan églises et petits patrimoines remarquables 2023 ;
12. Création et dénomination d'une voie nouvelle ;
13. Modification du règlement intérieur des étangs – Annexe ;
14. Convention de mise en place d'une coopération opérationnelle renforcée entre les polices municipales des communes de Champhol, Chartres, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant et Mainvilliers ;
15. Communication de la décision de la CRC Centre Val de Loire suite au recours formulé par la SPL Chartres Aménagement.



Le Maire,

Rémi MARTIAL.